

UN MAUVAIS COUP DE PLUS (et de taille) AVANT LA RENTREE...

A quelques jours d'une rentrée forcément difficile du fait des milliers de fermetures de classes et de sections, les personnels de l'Education Nationale n'avaient pas besoin en plus de l'annonce faite par Monsieur Darcos, Ministre de l'Education nationale, de 11000 suppressions de postes envisagées dans le cadre du Budget 2008.

Rappelons que depuis 15 ans plus de 7000 écoles primaires ont disparu. Depuis 2004, près de 25 000 postes ont été supprimés dans le secondaire. **Le budget 2007 aboutit à la suppression de 7000 suppressions d'emploi dans le second degré et de 400 administratifs pour ce 1er septembre.**

Dans une interview accordée à Paris Match le 23 août le Ministre déclarait que toutes les catégories de personnels seraient touchées par ces suppressions : « cadres, agents techniques, ou administratifs ». On imagine bien comment le système de l'évaluation de ces personnels permettrait de faire pression individuellement sur chacun d'entre eux pour leur faire accepter un alourdissement de leur charge de travail.

Notre Organisation Syndicale a enregistré la reconnaissance par le Ministre de l'Education, de ce que nous ne cessons de répéter : les enseignants, comme d'ailleurs tous les fonctionnaires, ont perdu en pouvoir d'achat « 20% entre 1981 et 2004. » La réponse devrait être simple : comme le demande la Fédération

FO des Fonctionnaires, **le gouvernement auquel appartient Monsieur Darcos doit ouvrir les négociations salariales pour augmenter le point d'indice pour tous et donc rattraper le pouvoir d'achat pour tous les fonctionnaires.** Or, le Ministre de l'Education Nationale annonce des discussions spécifiques sur les rémunérations des enseignants qui risquent de mettre en cause le caractère unique de la grille indiciaire de tous les fonctionnaires. En évoquant les «heures supplémentaires défiscalisées», monsieur Darcos se place dans une autre logique que celle du statut. Il déclare : «Le reste relève de la négociation avec les syndicats».

FO est prêt à négocier bien évidemment, tout autant que nous sachions ce que recouvre ce terme : «le reste». Pour revaloriser le «métier d'enseignant», **il faut respecter le statut des enseignants, et notamment le décret de mai 1950 qui garantit pour les professeurs leur horaire hebdomadaire d'enseignement dans la discipline pour laquelle ils ont été diplômés, recrutés, formés et titularisés comme fonctionnaires d'Etat.** C'est ce qui avait motivé les enseignants contre le décret De Robien et amené tous les syndicats à l'unité. Tel est le «soutien» que les enseignants attendent de leur Ministre pour être respectés. S'agit-il de cela ?

Rien n'est moins sûr.

Gérard DOSSETTO
Secrétaire Général